

## Registre des professions de la psychologie PsyReg

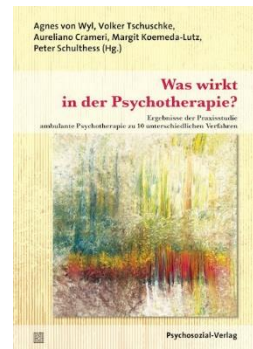


Le projet «registre des professions de la psychologie PsyReg» lancé par l'OFSP prend enfin forme. Les associations étaient invitées à se rendre à Berne où des informations de première main sur sa mise en œuvre ont été divulguées. L'objectif consiste à rassembler dans un registre central exclusivement les détenteurs/trices d'un titre de formation postgrade en psychothérapie reconnu au niveau fédéral. L'ASP soutient ce projet, car il présente divers avantages pour nos membres. [En savoir plus...](#)

## Livre: Was wirkt in der Psychotherapie?

Qu'est-ce qui est efficace en psychothérapie?

L'étude de la pratique ambulatoire de la psychothérapie en Suisse (PAP-S = Praxisstudie ambulante Psychotherapie – Schweiz) est l'une des rares études dont les recherches portent sur des méthodes de traitement qui sont réellement appliquées dans le cadre de la prise en charge psychiatrique-psychothérapeutique. Cette étude naturaliste couvre ainsi un large spectre de méthodes thérapeutiques autorisées de nos jours en Suisse, incluant également des approches peu abordées jusqu'à présent. [En savoir plus...](#)



## Cours de formation postgrade et continue



Dans le cadre de son cycle de formation postgrade et continue en théorie de la psychothérapie issue de différentes écoles, l'ASP propose des filières de formation postgrade et continue en connaissances transdisciplinaires de base pour la pratique de la psychothérapie. D'une part, les cours font partie intégrante du concept ASP Integral avec les huit orientations des instituts partenaires. D'autre part, les psychothérapeutes exerçant leur activité sont les bienvenu(e)s aux cours pouvant alors être validés comme formation continue. [En savoir plus...](#)

## Conclusion de la présidente en cette période de fin d'année



En cette fin d'année, il s'agirait en fait de pratiquer la réconciliation. Malheureusement les nombreux conflits dans le monde et l'ambiance générale ne s'y prêtent guère. Je tiens donc tout particulièrement à terminer l'année en mode «rangé», du moins dans ma propre sphère d'influence. Tous les chantiers ouverts ne sauraient être déjà clôturés. L'accréditation, la structure tarifaire et l'assurance de base, les mesures internes de recrutement, etc. nous occuperont encore l'année prochaine. Il est toutefois rassurant de savoir que nous avons et pouvons conserver une vision d'ensemble de nos propres structures et projets.

Nous devons malheureusement continuer à exhorter nos membres individuels à la patience quant à la décision du conseiller fédéral Alain Berset en matière de modèle de prescription. Cette situation est extrêmement insatisfaisante – que cela soit pour nous en tant qu'association professionnelle et interlocutrice ou pour les psychothérapeutes exerçant leur activité – nous voulons enfin savoir où mène ce chemin. Nous pouvons juste vous promettre que nos membres seront immédiatement informés à prononciation de la décision et que nous poursuivrons de toutes nos forces les démarches pour obtenir des conditions équitables.

Lors du dernier colloque des instituts partenaires, réunis au sein de la conférence de la Charte, il a été exprimé le souhait de se consacrer de nouveau davantage à des questions de contenu, un souhait auquel je ne peux qu'adhérer. En tant que présidente de l'ASP, j'ai ressenti de la gratification et – il faut bien l'admettre – du soulagement au consensus manifesté par les personnes présentes. Les instituts de formation postgrade compte sur nous et sur nos prestations. Ils nous ont assuré qu'ils ont à cœur de continuer les forums de discussion menés sous forme de colloques dédiés aux débats de contenu, scientifiques et transthéoriques – ils ne voudraient en aucun s'en passer. Malgré une certaine insécurité quant à l'ère «post-accréditations» et ses conséquences pour nous tous, un esprit d'appartenance était perceptible. Nous voulons et devons également en tenir compte à l'avenir.

Je ne voudrais pas finir l'année sans vous remercier tous chaleureusement de la fidélité que vous témoignez à notre association.

Que ces jours de fête soient sereins et détendus. De tout cœur, je vous souhaite une excellente nouvelle année.

Cordialement,

Gabi Rüttimann

Impressum: Webmaster: Fredi Gut

Texte et élaboration: Marianne Roth, Ursula Enggist

Traduction: Claudia Menolfi

© Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP

Le contenu de cette newsletter est protégé par le droit d'auteur. Tous droits réservés.

ASP, Secrétariat, Riedtlistrasse 8, 8006 Zurich, tél. 043 268 93 00, [asp@psychotherapie.ch](mailto:asp@psychotherapie.ch)



Scannez ce code QR avec votre Smartphone et vous en saurez plus sur l'ASP.

Si vous ne souhaitez plus recevoir notre newsletter, cliquez [ici](#).